

3

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,

V. 39-40

1883. -84

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ ET DUHENT,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1883

NOTES.

pour servir à la recherche et au classement des monnaies et médailles de l'Annam et de la Cochinchine française. Saïgon, imprimerie nationale, 1883, p. 125.

M. J. Silvestre, capitaine d'infanterie de marine, inspecteur des affaires indigènes à Saïgon, vient de remplir dans ce petit livre une lacune importante dans la numismatique orientale. En effet, l'histoire de l'Indo-Chine est encore, pour ainsi dire, une terre inconnue. De Guignes, dans son *Histoire des Huns*, n'en donne qu'un maigre aperçu, et son ouvrage ne pouvant donner, faute de types chinois, les caractères chinois qui représentent les noms des princes et souverains qui ont régné dans ces pays, n'est d'aucune valeur pour le numismate, à qui le hasard a fait trouver une monnaie apparemment chinoise de forme et de légende, mais ne pouvant être vérifiée, faute d'une liste chronologique, en caractères chinois, des noms des souverains qui ont régné dans les pays limitrophes de la Chine, où la langue chinoise est restée la langue officielle. Remercions donc d'abord M. Silvestre d'avoir donné, autant que cela lui a semblé possible, les noms de ces princes transcrits en caractères chinois. Le manque de caractères chinois est une lacune regrettable que nous reprochons au cours d'histoire annamite par M. P.-J.-Truong-vinh-ky, qui en rend la comparaison avec les annales chinoises extrêmement fastidieuse. Car la prononciation annamite des caractères chinois, quoique

s'étant modifiée d'après une loi de variation linguistique très régulière, a fini par différer tant de la prononciation chinoise actuelle, qu'elle devient inintelligible, surtout pour les sinologues qui ne connaissent point les dialectes de la Chine méridionale. En effet, comment reconnaître le fameux *Chin-noung* dans la prononciation annamite *Thán-nông*, ou le général chinois *Tchao-to* dans l'annamite *Triêu-dà*, ou encore le nom du fondateur de la dynastie de *Thsin*, *Thsin-chi-houng* dans la transcription annamite *Trán-thi-hoàng* ?

M. Silvestre commence par nous donner un rapide aperçu de l'histoire annamite aussi complet que la rareté de documents le lui a permis, et qui, jusqu'ici, ne nous donnent qu'un tableau de la lutte continuelle entre la Chine, voulant exercer ses droits de suzeraineté, et les princes de l'Annam, cherchant à se créer une autonomie. Si le mot d'un certain homme politique : « Le vrai César est toujours à mes yeux celui qui bat monnaie » est vrai, les princes annamites doivent être reconnus comme légitimes, car leurs monnaies portent leurs noms de règne dès le VI^e siècle de notre ère, et l'intervention chinoise dans les affaires du Tonkin et de la France, dont les journaux nous entretiennent dans les derniers jours, semblerait assez déplacée.

A commencer par la page 60, M. Silvestre nous donne le dessin et la description des pièces monétaires annamites qu'il possède, ou a eu entre ses mains ; cette partie de son ouvrage a surtout de l'intérêt pour les numismates qui se trouveront maintenant en état de vérifier mainte pièce inconnue, quand ils ne pouvaient disposer que de

l'ouvrage du baron de Chaudoir. En appendice, M. Silvestre nous donne une gravure d'une espèce de papier-monnaie funéraire. C'est tout simplement une grande feuille de papier imprimée à l'effigie des sapèques du pays, et que l'on brûle, tant en Chine, qu'à l'Annam, pendant les cérémonies funéraires, dans la croyance assez naïve que ce papier-sapèque se changera dans l'autre monde en de véritables sapèques métalliques pour subvenir aux dépenses du défunt. Cette monnaie, nommée en chinois *Tchang-thsien* (longues sapèques) a été figurée et décrite par nous en 1866 dans notre ouvrage sur les sociétés secrètes en Chine (1). Avec cette monnaie on brûle également le modèle en papier, de la maison du défunt, ainsi que des feuilles de papier imprimées avec les figures des habits, meubles, articles de toilette et autres articles de première nécessité pour un voyage aussi long que celui du défunt en l'autre monde. M. Silvestre a enrichi son livre d'une de ces feuilles authentiques achetée chez les marchands qui font commerce de ces matériaux funéraires très précieux pour les morts, et, très peu coûteux pour les survivants de la famille, à l'inverse de ce qui a lieu chez nous, où il coûte de réelles sapèques en bon argent pour faire passer l'âme du purgatoire au ciel.

M. Silvestre décrit ensuite succinctement les médailles honorifiques en or ou en argent ainsi que les médailles astrologiques et superstitieuses, conservées ou portées comme amulettes.

(1) THIAN-TI-HWUI, *The Hungleague or Heaven-Earth-league*, p. 85 et Tab. XVI.

Le chapitre consacré à la Cochinchine française est naturellement très court, car il y a à peine vingt-quatre ans que la France occupe ce pays. M. Silvestre donne une rapide esquisse des difficultés monétaires dans lesquelles la jeune colonie se trouva plongée dans les premières années de son existence, et auxquelles fut porté seulement remède en 1879 par une monnaie divisionnaire de la piastre, frappée pour le service spécial de la Cochinchine française, et dont M. Silvestre nous donne la description. La brochure se termine par une énumération des médailles frappées à l'intention des expositions coloniales.

On le voit, la publication de M. Silvestre contient, dans un petit nombre de pages, une foule de renseignements très divers et très intéressants pour tous les savants qui s'occupent des études de l'extrême Orient. Nous ne pouvons qu'applaudir à ces recherches faites dans un climat meurtrier, et dans les moments de loisir arrachés aux devoirs multiples d'une position officielle. La fondation de la Société des « études indo-chinoises à Saïgon », dont M. Silvestre est un des membres du comité d'organisation, contribuera certainement à jeter, avec le temps, une lumière très souhaitée sur ces pays encore fort mal connus. Nous espérons que M. Silvestre, ainsi que les autres fondateurs et membres de cette société, pourront continuer à trouver le loisir et l'intérêt de poursuivre et de publier leurs recherches scientifiques.

GUSTAVE SCHLEGEL,

Professeur de langue et de littérature chinoises,
à l'Université de Leyde.

Leyde, le 12 juin 1883.